# **Facteurs de risque organisationnels (accumulation des tâches, modalités de communication, répartition du travail...)**

- Depuis mars 2020, **les annonces gouvernementales sont rendues publiques avant d’être diffusées via le canal institutionnel**. Les directeurs et équipes enseignantes sont souvent informés après le grand public. Cet état de fait les fragilise, les met parfois en position délicate vis-à-vis des familles, des municipalités voire met en difficulté des directeurs face à des collègues adjoints.

- **La mise en œuvre de la dernière FAQ** (12 janvier 2022) a simplifié la gestion des cas contacts par l’utilisation d’autotests, ceci **met** en revanche **en danger** les acteurs que sont **les enseignants**: les élèves reviennent au compte-gouttes sans avoir forcément effectué les autotests.

- **La gestion du présentiel et du distanciel** est devenue très complexe (les familles ont des demandes importantes et ne se contentent pas de recevoir le travail qui leur est envoyé, ils exigent des corrections, formulent de légitimes demandes d’explications complémentaires, … ce qui n’est pas possible en étant en classe simultanément. Il est regrettable que cet aspect soit nié par notre hiérarchie).

- La **surcharge de travail pour les directeurs** était déjà effective depuis de nombreux mois voire de nombreuses années. Un protocole à 4 niveaux était prévu et devait pourvoir à toute situation mais de nombreux changements et mises à jour mettent aujourd’hui les directeurs à mal. Il faut constamment assimiler, informer et argumenter auprès des familles et d’autres partenaires.

- La FAQ précise « qu’à partir du niveau 3 / niveau orange, **la limitation du brassage** entre les classes s’impose. Les élèves ne peuvent donc pas être répartis dans les autres classes. ». Pour autant, aucune directive ministérielle ne précise les modalités d’accueil ou de non-accueil, laissant ainsi les équipes se débrouiller localement avec des familles parfois non coopérantes ou exaspérées.

- **Le temps de classe** peut être **réduit** par le temps passé par l’enseignant à vérifier les divers documents demandés, à téléphoner aux parents, à chercher des masques pour les élèves n’en ayant pas … Cela peut être source de stress.

# **Respect de la réglementation du travail ( temps de pause réduit, pas de droit à la déconnexion...)**

- **Les déclarations tardives du ministère obligent les collègues à rester mobilisés tard le soir** (y compris avant un jour de reprise de vacances, alors que les mesures étaient communiquées via les canaux d’informations depuis la même matinée)

- La gestion des élèves en temps réel nous **contraint à œuvrer sur des jours de repos ou sur nos temps de pause méridienne**, ne respectant ainsi plus notre droit à la déconnexion (exemple d’un élève positif le mardi ou vendredi soir à 18h00).

- Les mises à jour parfois tardives de la FAQ mettent **les directeurs et directrices en situation de faute professionnelle**, lorsque l’on demande d’appliquer des mesures non encore écrites (remarque faite suite aux derniers assouplissements « Castex » annoncés au JT de 20h, alors que les FAQ ont valeur de circulaire).

- **L’organisation induite par le protocole** au sein des écoles ne permet pas un accès aux toilettes durant la demi-journée et cela **est préjudiciable à la santé de certains enseignants**.

# **Facteurs de risques sanitaires liés à la pandémie :**

# - **La mise à disposition de masques efficaces** ( FFP2, chirurgicaux) tant pour les élèves que pour les enseignants n’est pas effective.

- La mise à disposition de capteurs de CO2 et de purificateurs d’air n’est pas effective et nous **contraint à une aération très fréquente** pour tenter de respecter les consignes sanitaires sans expertise scientifique. Les conditions météorologiques actuelles (hiver) font que nous faisons classe avec une température de classe très basse.

- **L’absence de matériel** spécifique nous permettant de nous protéger : gel hydro alcoolique, essuie-mains jetables, savon.

- **L’absence de désinfection des locaux** aussi **fréquemment** que demandée peut également être préjudiciable.

# **Propositions de solutions ou suggestions du déclarant :**

- **Informer les directeurs et les enseignants avant** d’annoncer les mesures dans **les médias**.

- **Fournir des fiches-repères** claires pour tous les cas de figures.

**- Informer les parents de manière transparente et uniformisée** sur tout le territoire national (préciser par exemple les mesures d’accueil et dire la vérité sur le travail en distanciel, qui ne peut être de qualité lorsque l’on est en présentiel simultanément).

- **Simplifier le protocole sanitaire** pour assurer son application de manière simple et pragmatique tout en continuant de protéger les agents.

- **Octroyer** aux directeurs **les moyens nécessaires** à leurs multiples missions (temps de décharge, valorisation financière conséquente, pouvoir de décision, formation, cellule d’écoute et d’échange…) ainsi qu’aux enseignants (valorisation financière conséquente, pouvoir de décision, formation…)

- **Mettre en place une médecine du travail** et des rendez-vous réguliers pour tous les enseignants.